



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



1.Présentation du dispositif

2.Apports pour le(s) territoires(s)

3.Quelques exemples

1. Présentation du dispositif

Qu'est-ce qu'un campus connecté ?

- **Dispositif lancé en 2019**

- Expérimentation Campus connecté dans le prolongement de la **loi ORE** (2018) dont l'ambition est de **mieux accompagner** les lycéens et étudiants pour soutenir la réussite dans le supérieur
- Déployé par le **MESR** avec un financement de plan d'investissements d'avenir (**PIA3**)
 - Financement sur **5 ans**
 - **Label** DGESIP/MESR

- **Tiers lieu** porté par une collectivité locale qui **accueille et accompagne des étudiants inscrits dans une formation à distance de l'enseignement supérieur**

- **Petite structure** (max. 60 étudiants)
- Lieu en relation avec la **région académique** et une **université de proximité**
- Mise à disposition de **salles connectées** et équipées par les collectivités locales permettant de **suivre la formation à distance** et d'être **accompagné et encadré par un tuteur**

Appel à projet Campus connectés

- Action « Territoires d'Innovation Pédagogique » du PIA3
- Enveloppe de **25 millions d'euros**

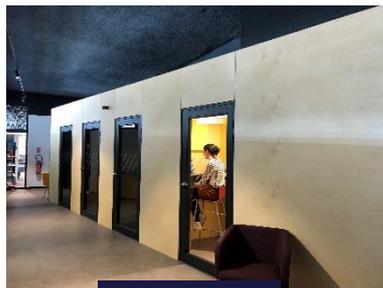
89 campus connectés labellisés pour
137 candidatures
Fin de la convention expérimentale
pour 3 campus expérimentaux fin 2022



Que trouve t'on dans un campus connectés ?

- **Espaces de travail individuels et collectifs** adaptés aux conditions de la formation à distance
- **Connexion internet** de qualité et **prêt d'ordinateur possible**
- **Accompagnement** par un **tuteur** (renforcement méthodologique, suivi motivationnel, assistance administrative)
- **Temps d'accueil personnalisé** pour chaque étudiant **d'au moins 12h par semaine**
- Animation du tiers-lieu avec des **temps collectifs**
- **Echanges** organisées **entre étudiants** au sein d'espaces de socialisation

Les campus connectés en images



Tarare



Autun



Montereau-Fault-Yonne



L'Inkub – Le JdC ©
Photo Frédéric Lonjon



St-Raphaël

A2C –
Campus
Connecté
Privas



Quels sont les enjeux ?

- **Rendre la poursuite d'étude possible** pour le plus grand nombre et augmenter le nombre de diplômés
- Offrir les **conditions propices à la réussite** étudiante
- **Maintenir** les jeunes **au sein des territoires**
- **Lutter contre la désertification** des territoires

Les points forts des campus connectés

- **Lieux** d'apprentissage **conviviaux et connectés**
- Des études **à distance près de chez soi**
- Accès à **tous les diplômes** à distance de l'enseignement supérieur
- **Un tuteur pour 20 étudiants** au maximum
- **Possibilité de rejoindre un cursus traditionnel** dans un établissement supérieur
- Des **universités de proximité partenaires** du campus connecté

Comment s'inscrire un campus connecté ?

1

Trouver la formation
souhaitée

2

S'inscrire dans
l'établissement
qui la propose

3

Etre accompagné et
encadré dans un lieu
Campus Connecté

Formation des tuteurs

Assurée au niveau
national par la DGESIP

Webinaire mensuel de formation

50 participants
par séance

- spécifiques aux campus connectés
- Rendez-vous installé dans les emplois du temps des tuteurs et responsables de campus connectés

Formation des tuteurs

Mooc *Je suis tuteur de l'enseignement supérieur*

- Formation pour toute personne intéressée à se former au tutorat
- Dispositif de formation mutualisé
- Ressource de formation construite par les établissements au service des établissements
- Thématiques : situer son rôle de tuteur, accompagner l'autorégulation des apprentissages, analyser les besoins et mettre en place un plan d'action, avoir un regard réflexif sur sa pratique)
 - Nouveauté (session 2) : Séquence « Orienter les étudiants dans l'offre et les services » documentaires
- Disponible sur la plateforme nationale 
- Ouverture d'un site web indépendant de la plateforme Fun Mooc pour permettre l'utilisation des ressources du MOOC en dehors des périodes d'animation : mooc-tutorat.fr

Assurée au niveau national par la DGESIP

Session 1 (automne 2021)

4 388 inscrits venant de **105 pays**
(dont **59% de France**)
467 attestations de réussite
237 open-badges

Session 1 (automne 2022)

Etablissements opérateurs qui travaillent avec le MESR

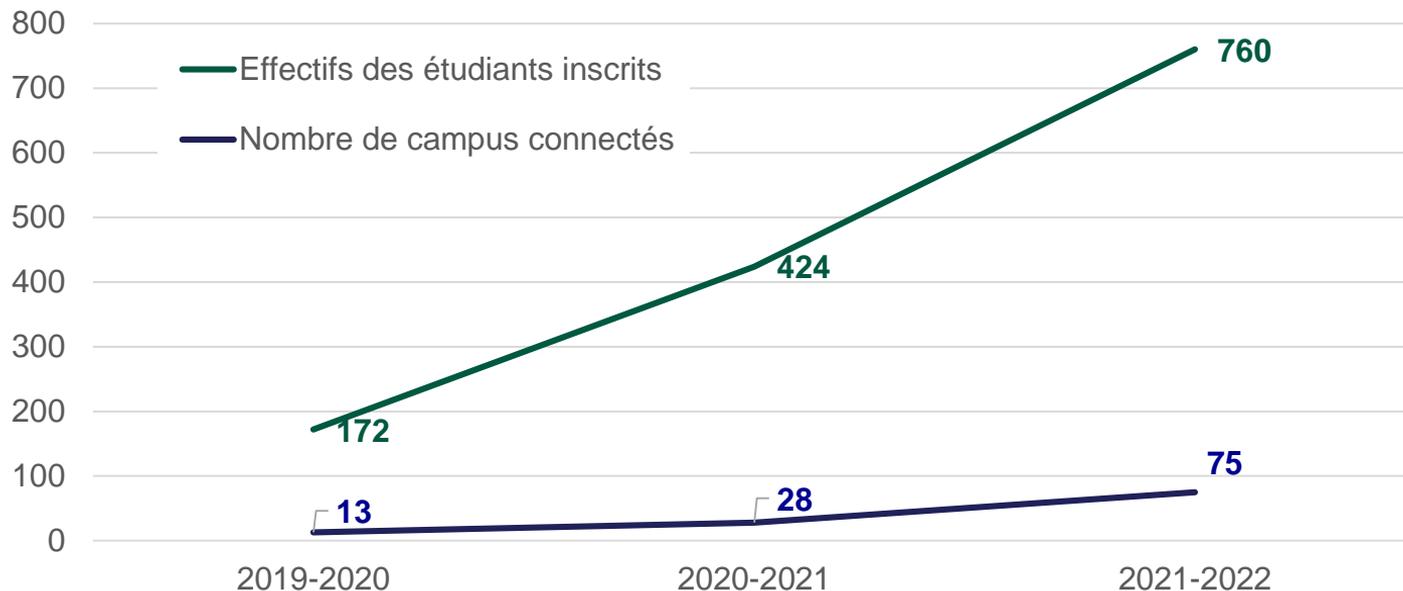


1 804 inscrits (07/09)

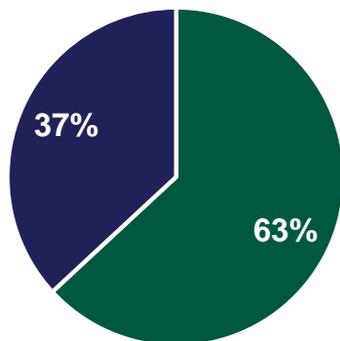
Les campus connectés en quelques chiffres

**1356 inscrits
sur 3 ans**

**2022-2023 :
88 campus
connectés**

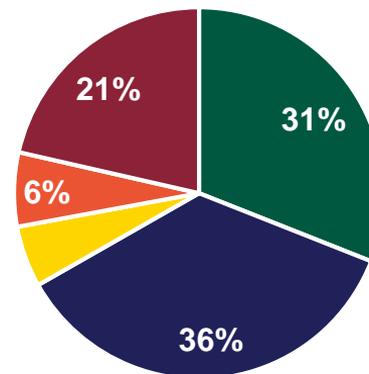


Les campus connectés en quelques chiffres



- Homme
- Femme

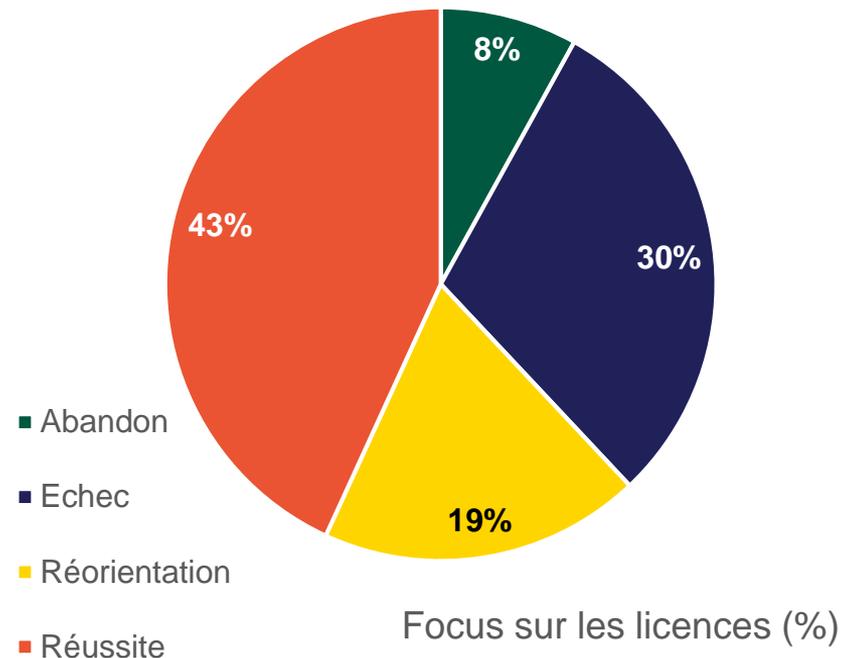
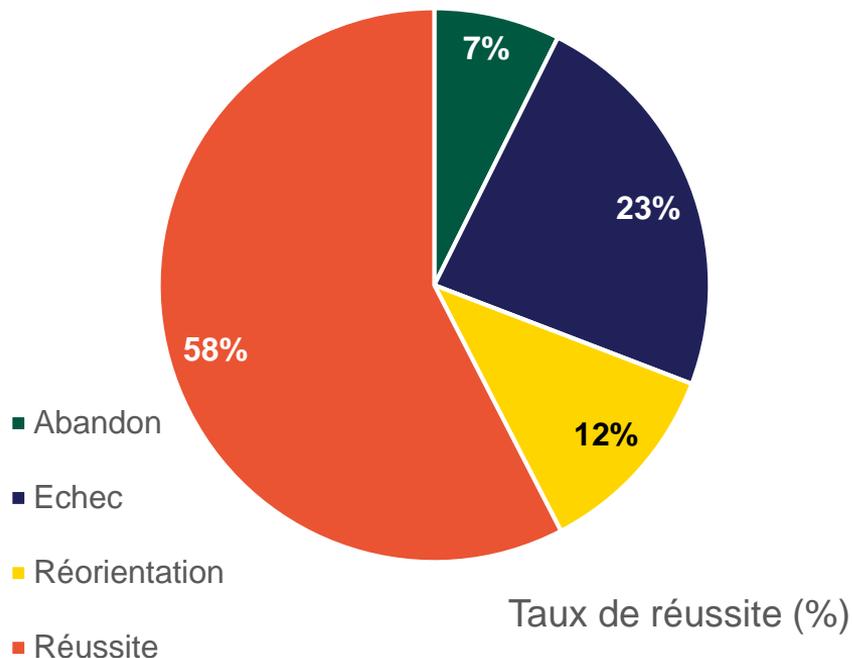
Moyenne
d'âge : **23 ans**



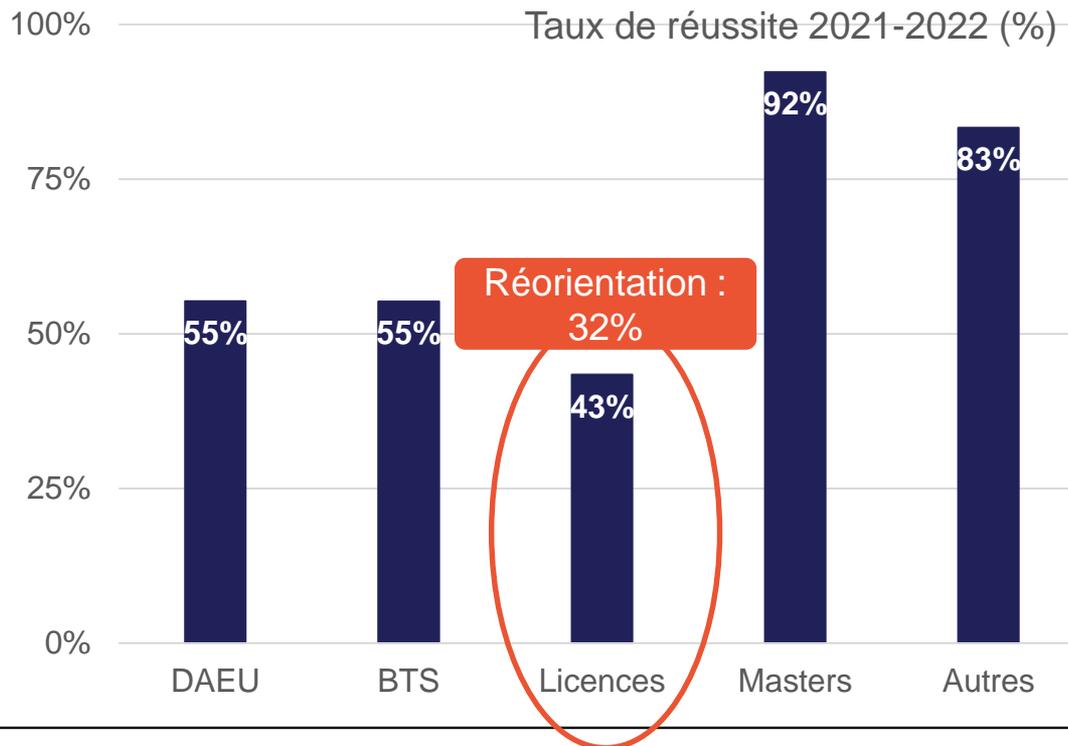
Effectifs des étudiants (%)

- BTS
- Licence
- Master
- DAEU
- Autres (DU, Capa, formations non diplômantes, etc.)

Les campus connectés en quelques chiffres



Les campus connectés en quelques chiffres



2. Apports du dispositif pour le(s) territoires(s)

Actions spécifiques selon les campus connectés

Vie étudiante :

- Avec la carte étudiante : accès à la même offre de vie étudiante que pour un étudiant inscrit dans une université : offres sportives et culturelles

Lutte contre la précarité étudiante :

- Logement
- Restauration
- Insertion professionnelle
- Participation financière

Bibliothèques :

- Accès de la BU de l'université de proximité en présentiel et/ou aux ressources numériques
- Formation à la recherche documentaire
- Partenariats entre bibliothèques universitaires et bibliothèques municipales

3. Quelques exemples

Exemples sur la vie étudiante

Florac :

- Etablissement d'un **partenariat** afin que les étudiants puissent avoir accès à toute **l'offre de vie étudiante** (comme s'ils étaient étudiants de l'Institut Agro de Montpellier)
- Les étudiants ont accès à **l'association sportive et culturelle** (activités sportives, prêt de matériel...), **au CDI, à la restauration, de pause-café du matin offerte ainsi qu'à l'offre de spectacles et conférences**

Mende :

Les étudiants disposent d'une carte étudiant donnant l'accès à toutes **les offres sportives et culturelle que propose l'université de Perpignan** (UVPD)

Exemples sur des enjeux de précarité

Logement :

Evian : Proposition de **logements proches du campus connecté**

Restauration :

Mende : Partenariat aussi entre le **CROUS de Montpellier et un lycée proposant la restauration** à 1€ pour les boursiers et 3,30€ pour les autres

Bergerac : Accès à la **restauration collective municipale**. Repas à 1€ livré au campus connecté

Arles : **repas** à 1€, **soutien psychologique grâce au CCAS**, rencontres avec les **associations étudiantes...**

Insertion professionnelle :

Belleville-en-Beaujolais : **Contrat de travail proposé aux étudiants par la mairie** (périscolaire, cantine, ventes tickets théâtre, ...)

Arles : création d'une **plateforme** qui mettra en lien les **étudiants et les employeurs**, aussi bien pour des stages que pour des emplois, ou des jobs d'été

Aubenas : organisation de **rencontres avec des professionnels**

Participation financière :

Florac : La mairie **offre l'adhésion à la bibliothèque municipale**

Exemples sur les bibliothèques

Grillon :

- **Partenariat** avec la **bibliothèque universitaire d'Avignon** et la bibliothèque de la **CCEPPG**
- **Emprunt d'ouvrages** auprès de la bibliothèque et de la médiathèque par le tuteur.

Apt : **système de prêt** a été contracté entre la bibliothèque universitaire d'Avignon et la médiathèque d'Apt.

Saintes : **Proposition d'un A/R par semaine** pour se rendre à la **BU de l'université de la Rochelle**

Romans : **Sortie collective** organisée à **Valence** pour visiter la BU, rencontrer l'association valentinoise des étudiants, le point d'information Jeunesse (PIJ) et la médiathèque de l'agglomération Valence-Romans

Vitry-le-François : Accès aux **ressources numériques de la BU** + proposition de **formations à la recherche documentaire**

Draguignan :

- SCBU de Toulon a mis à disposition son expertise et ses compétences pour **l'aménagement des espaces de travail, développement de fonds documentaires**
- **Accès aux ressources documentaires**
- Offre de services autour des collections et la **formation à la méthodologie documentaire**

Exemples sur les bibliothèques

Nevers : Accès à la **bibliothèque à distance des différentes universités** dans lesquelles les étudiants sont inscrits

Périgueux : les étudiants sont installés **dans les locaux universitaires** du campus de Périgord. Ils bénéficient des installations et des ressources au sein du campus dont la **BU**

Médiathèque de Saint-Marcellin : Organisation d'une séance de **présentation du campus connecté** de la ville

Bibliothèque municipale d'Apt : **Partenariat avec la BU de l'université d'Avignon** permettant à un étudiant inscrit dans le CC d'Apt ouvrant droit à de nombreuses prestations (bibliothèque universitaire, tutorat, ateliers, aides à l'orientation...)

Université de proximité de Caen : Inscription des étudiants dans le **SI de l'université** via la création d'un compte « **apprenant hébergé** » afin que les étudiants puissent avoir accès aux services documentaires de la BU de l'université de Caen **quelque soit l'établissement d'inscription**

Aubenas : Mise en place d'une **carte étudiant hébergée** permettant à l'étudiant d'accéder aux ressources numériques des Bu de l'Université Grenoble-Alpes



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Alain.bouhours@enseignementsup.gouv.fr